



**Justice
& Paix**

POUR PARLER DE PAIX

Revue d'analyse des
conflits internationaux et
des enjeux de paix



Editeur responsable : Quentin Hayois • Commission Justice et Paix francophone de Belgique, asbl
Chaussée Saint-Pierre, 208 • B-1040 Etterbeek - Belgique

Bonne gouvernance : Défis et perspectives



SOMMAIRE

ÉDITO page 3

L'ACTUALITÉ : REGARDS ET POSITIONS

L'éternel recommencement
de l'histoire électorale congolaise page 4

DOSSIER

BONNE GOUVERNANCE : DÉFIS ET PERSPECTIVES

Introduction page 5

Première réflexion

La participation électorale des Congolaises en 2023 :
Un goût de déjà vu ? page 6

Deuxième réflexion

Les principes de la démocratie page 9

Troisième réflexion

Les Assemblées citoyennes peuvent-elles
apporter un nouveau souffle à notre démocratie ? page 11

PORTRAIT / POINT DE VUE

Alda Greoli : Une Voix Inspirante
pour la Justice et la Paix page 14

BRÈVES page 15

ÉDITO



À l'heure où la démocratie est de plus en plus remise en question en Belgique, quelles perspectives peut-on avoir pour une participation citoyenne plus importante ? **Plus largement, la démocratie peut-elle est définie de la même manière partout sur la planète ?** Est-ce qu'un pays comme la République Démocratique du Congo, pourtant très éloigné de nous géographiquement, est confronté à des enjeux similaires dans son processus électoral ?

Pour cette édition du Pour parler de paix, nous naviguerons à travers les questions de bonne gouvernance en débutant par un état des lieux de l'actualité électorale en République Démocratique du Congo, où se sont tenues des élections il y a à peine quelques mois. Nous poursuivrons par un questionnement sur la notion de démocratie, qui ne se limite évidemment pas seulement aux élections mais comprend aussi l'effectivité de plusieurs grands principes qui doivent être respectés et mis en œuvre. Enfin, nous nous pencherons sur les assemblées citoyennes et sur le cas de la Belgique, qui héberge l'un des modèles les plus progressistes au niveau mondial en matière de démocratie participative.

Sarah Verriest



L'éternel recommencement de l'histoire électorale congolaise



L'analyse critique de l'actualité électorale en République Démocratique du Congo (RD Congo) met en lumière une tendance alarmante de détérioration continue de la qualité des processus électoraux depuis l'année 2006. **Les récentes élections de décembre 2023 ont été caractérisées par une série d'irrégularités flagrantes**, mettant en péril la légitimité des résultats proclamés et sapant la confiance du peuple congolais dans ses institutions démocratiques.

Les témoignages concordants sur la fraude et la corruption témoignent d'un système électoral gangrené par des pratiques répréhensibles, telles que l'impression de bulletins de vote dans des lieux non autorisés, la manipulation des résultats par le personnel de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), et les tentatives d'achat de votes. De surcroît, le non-respect des procédures légales,

notamment en ce qui concerne le comptage des bulletins de vote, a jeté un sérieux discrédit sur la validité des résultats déclarés. **Cela met en péril la confiance du peuple congolais dans ses institutions démocratiques.**

Face à cette crise électorale récurrente, il est impératif de remettre en question la pertinence même des élections en RD Congo. Devons-nous persévérer dans l'application rigide de la loi électorale existante, ou devons-nous envisager des réformes structurelles pour adapter le système électoral aux réalités complexes et évolutives du pays ? Cette interrogation fondamentale requiert une réflexion profonde et une mobilisation collective de toutes les parties prenantes, tant au niveau national qu'international.

Par ailleurs, il est crucial de garantir la légitimité tant interne qu'externe des résultats électoraux en RD Congo. Les missions d'observation électorale jouent un rôle crucial dans ce processus, mais il est impératif qu'elles utilisent des normes adaptées aux spécificités locales et qu'elles évitent d'imposer des standards arbitraires.

Pour relever ces défis persistants, il est nécessaire de renforcer les institutions démocratiques, de promouvoir la transparence et la responsabilité des acteurs et actrices politiques, et d'encourager un dialogue inclusif entre toutes les parties prenantes. **Seule une approche collaborative et holistique permettra de construire un système électoral plus juste, transparent et légitime pour le peuple congolais**, préservant ainsi l'intégrité de la démocratie en RD Congo.

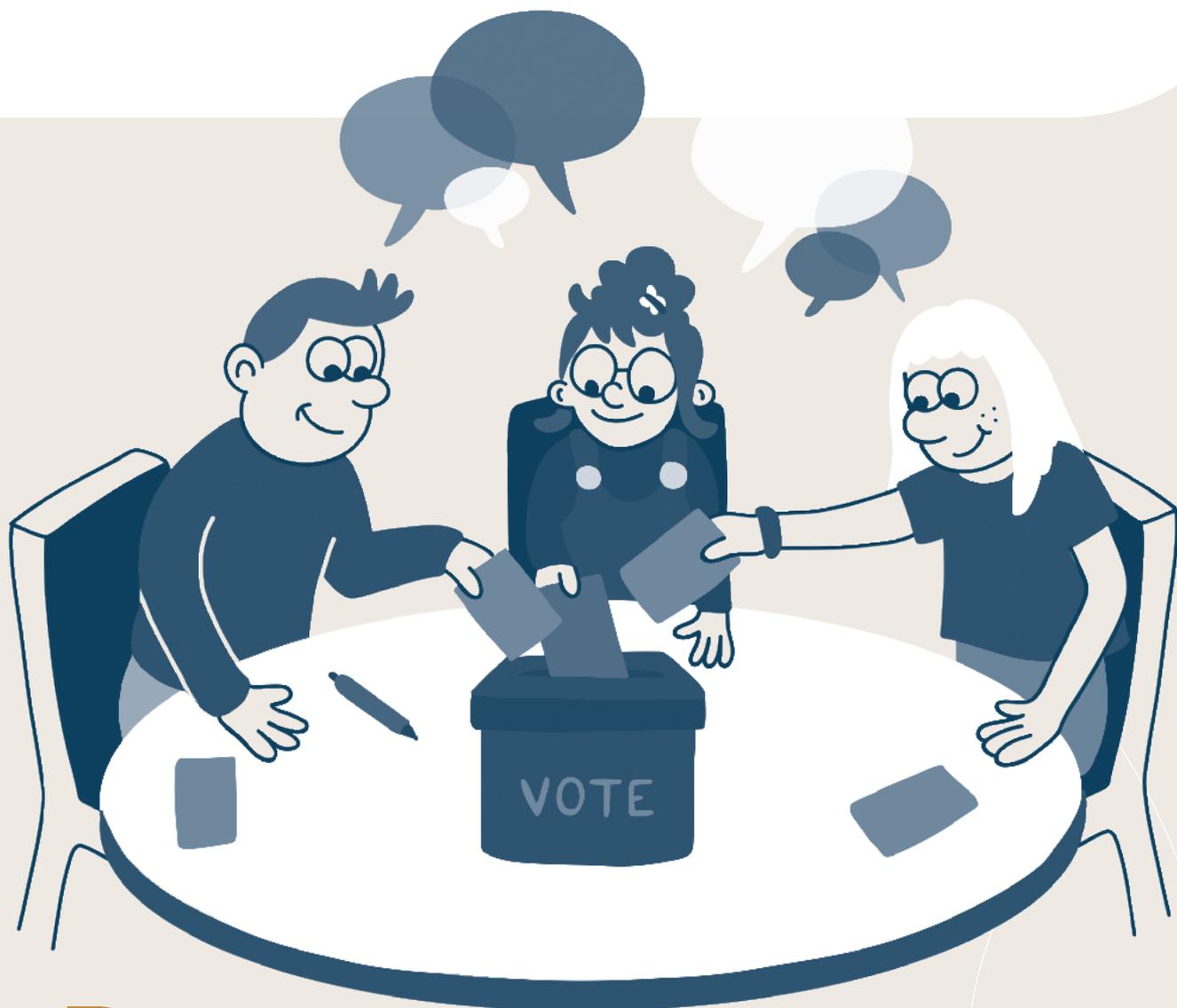
Il est par ailleurs impératif de réfléchir à l'avenir du système électoral en RD Congo. Faut-il poursuivre les efforts pour une meilleure application de la loi électorale, ou faut-il envisager des réformes plus profondes pour adapter le système électoral aux réalités politiques, économiques et sociales du pays ? Cette question cruciale nécessite une réflexion approfondie et un engagement collectif de toutes les parties prenantes, tant nationales qu'internationales.

Il est également essentiel de souligner l'importance de la légitimation interne et externe des résultats électoraux. Les missions d'observation électorale jouent un rôle crucial dans l'évaluation de la qualité des élections, mais il est nécessaire de garantir que les normes utilisées pour évaluer les processus électoraux correspondent aux réalités locales et ne soient pas imposées de manière arbitraire.

Enfin, pour surmonter les défis persistants du processus électoral en RD Congo, il est essentiel de renforcer les institutions démocratiques, de promouvoir la transparence et la responsabilité des acteurs et actrices politiques, et d'encourager un dialogue inclusif entre toutes les parties prenantes. Seule une approche holistique et collaborative permettra de bâtir un système électoral plus juste, transparent et légitime pour le peuple congolais.

Paulin Mbecke & Patrick Balemba Batumike

DOSSIER



Bonne gouvernance : Défis et perspectives

Les trois analyses de ce dossier proposent des regards sur la démocratie et la vie électorale. Comment peut-on définir la démocratie ? Quel regard peut-on avoir sur la gouvernance en République Démocratique du Congo, où des élections viennent d'avoir lieu ? Quelles initiatives sont en train de voir le jour en Belgique ? Ce dossier propose d'aborder ces questions.



La participation électorale des Congolaises en 2023 : Un goût de déjà vu ?

Le 20 décembre 2023, le décor des élections générales en RD Congo fut vite planté. Dès 6h du matin, des milliers de Congolais-es se pressaient à l'entrée des bureaux de vote, brandissant leurs cartes d'électeur-rices ou des duplicatas, parfois durement obtenus. Parmi les queues interminables foulant un sol d'argile, des bébés portés en écharpe se fondaient dans une masse de pagnes multicolores.

À KINSHASA, comme partout ailleurs, des candidat-es à la députation nationale, provinciale, aux élections communales ou à la présidentielle défilaient au fil des heures devant les caméras des smartphones et les micros. Un essaim de journalistes nationaux et internationaux les entouraient comme des boucliers afin d'obtenir la photo traditionnelle d'introduction du bul-

letin de vote... notamment les photos prisées du président finalement réélu, Félix Tshisekedi, ainsi que du prix Nobel de la paix Denis Mukwege, de Moïse Katumbi et de Martin Fayulu, les chefs de file de l'opposition.

Des images semblables tournaient déjà en boucle dans les médias belges et européens lors des élections présidentielles de 2006, 2011 et de 2018 en RD Congo : des files composées majoritairement d'hommes, à l'instar des listes électorales.

Mais en 2023, une candidate sortait tout de même de la mêlée : Marie-Josée Ifoku, ancienne gouverneure de la province de la Tshuapa et seule femme en lice parmi 19 candidat-es à la présidence, qui posait avec détermination son bulletin à la main, malgré une couverture médiatique bien plus modeste. Et pourtant, elle se savait irrémédiablement perdante dans un scrutin dont l'issue était quasiment jouée d'avance ou, du moins, très prévisible, même avant le début de la campagne officielle. D'ailleurs, elle avait déjà fait le même pari en 2018, étant alors la seule femme parmi 22 candidat-es à la présidentielle.

Nous avons ainsi assisté à nouveau à un véritable acte de foi. Un acte politique

qui ne voulait rien dire d'autre que "les femmes peuvent aussi défendre leurs propres projets de société, rafler des voix aux autres et perdre". **Car en RD Congo, les femmes ne peuvent pas rivaliser avec le vote utile** lorsque leurs homologues masculins figurent en tête d'affiche.

L'hypothèse du report des élections : un levier de dissuasion

Un mois plus tôt, beaucoup auraient été prêt-es à parier sur un report des élections, dont la rumeur circulait sur les réseaux sociaux, les médias, les conférences et les débats. C'est l'une des raisons pour lesquelles des candidats comme Martin Fayulu et le Dr Denis Mukwege auraient tardé à lancer et à consolider leurs campagnes électorales. **Cette ambiance d'incertitude prolongée a également représenté un écueil considérable pour un grand nombre de candidates dans tout le pays**, lesquelles ne pouvaient pas compter sur les mêmes ressources que les autres candidats pour financer leurs campagnes. Des candidats influents, jouissant des fonds de leurs partis, des sponsors de leurs provinces, voire de fonds propres, comme ce fut le cas de l'homme d'affaires Moïse Katumbi.

Des images semblables tournaient déjà en boucle dans les médias belges et européens lors des élections présidentielles de 2006, 2011 et de 2018 en RD Congo : des files composées majoritairement d'hommes, à l'instar des listes électorales.



En RD Congo, comme partout ailleurs, les campagnes électorales sont onéreuses. Dans un pays 80 fois plus grand que la Belgique, il faut des moyens pour affréter des avions ou d'autres moyens de locomotion pour atteindre des zones rurales enclavées par les longues distances et les mauvaises routes. Il faut de l'argent pour payer une équipe de campagne, de jeunes artistes qui scandent des slogans, des influenceurs et influenceuses, « des cadeaux, des pagnes et des boissons ».

Aussi faut-il des milliers de dollars pour la diffusion des affiches et des annonces publicitaires dans les radios. Par ailleurs, le président Félix Tshisekedi est passé maître en la matière. Même avant le début officiel de la campagne le 19 novembre 2023, les Congolais-es voyaient quotidiennement son visage ainsi que celui de ses proches et sympathisant-es à la Radio-Télévision nationale congolaise (RTNC). Bien que de nombreuses femmes, notamment les candidates aux élections locales, aient fait preuve de créativité en investissant les réseaux sociaux et en faisant du porte-à-porte pour élargir leur base électorale, la concurrence était rude.

En bref, il faut ce que la majorité des candidates n'avaient pas : de l'argent, du pouvoir, des contacts

et de l'influence. S'endetter dès le départ pour investir dans des élections qui risquaient de ne pas avoir lieu... le calcul était vite fait.

L'incertitude du chaos

L'usage du conditionnel était alors la norme, car « si » la CENI (Commission électorale nationale indépendante) parvenait à honorer le calendrier électoral qu'elle s'était fixée, des craintes subsistaient sur la qualité de l'organisation logistique. Comment la CENI comptait-elle coordonner l'afflux des 43 millions de Congolais-es appelé-es aux urnes dans 75 000 bureaux de vote répartis sur tout le territoire, dans une course composée de près de 100 000 candidat-es ? Il y avait de quoi se creuser la tête.

Ces craintes, portées en bonne partie par les organisations de la société civile congolaise, ont été largement dépassées par la réalité. Le 20 décembre en fin de matinée, la Mission d'observation électorale (MOE – CENCO-ECC) de nos partenaires de la CENCO et de l'ECC¹ annonçait déjà de graves dysfonctionnements, avec presque un tiers des bureaux fermés, des pannes d'électricité et des machines à voter ou des saccages. Les votes, censés

durer onze heures, ont été prolongés pendant plusieurs jours dans les bureaux retardataires, mettant à rude épreuve à la fois les électeur-rices et le personnel de la CENI. Même en pleine nuit, on voyait les un-es et les autres, tantôt attendant leur tour affalé-es sur des bancs d'école, tantôt en train de dépouiller les bulletins, éclairé-es par des lampes de fortune.

les Congolaises vont probablement devoir se serrer les coudes pour se frayer une place dans les rangs des partis.

1. Commission Episcopale Nationale du Congo et Eglise du Christ au Congo.

Malheureusement, l'ouverture tardive des bureaux a été un élément dissuasif pour beaucoup de femmes, qui devaient faire face à des contraintes sécuritaires au vu des heures tardives d'ouverture de certains bureaux de vote.

Plusieurs missions électorales de la société civile congolaise ont décompté, parmi les nombreuses irrégularités, des agressions graves contre des employées de la CENI. Les mêmes missions ont observé des menaces, voire des passages à tabac, de femmes accusées arbitrairement de bourrage d'urnes ou persécutées pour leur prétendue proximité filiale ou politique avec des candidat-es adversaires. C'est ce que le cardinal Fridolin Ambongo a dénoncé publiquement quelques jours plus tard, qualifiant ces scrutins de « gigantesque désordre organisé et planifié ». Or, on sait à quel point le chaos et le respect des droits civiques et politiques des femmes ne font pas bon ménage.

Réforme de la Loi électorale : une avancée qui ne constitue pas une panacée

La nouvelle Loi électorale de la RD Congo, promulguée le 22 juin 2022, a fait un pas en avant en termes de promotion de la participation politique des Congolaises et ce, grâce aux plaidoyers menés par des réseaux de femmes militantes de la société civile congolaise. Deux mesures phares ont été l'exonération des frais d'inscription pour les partis politiques ayant aligné au moins 50 % de femmes dans leurs listes électorales et la suppression de la phrase « la non-représentation de la femme ou des personnes handicapées ne constitue pas un motif d'irrecevabilité de la liste concernée ». Hélas, beaucoup de partis se sont simplement

contentés de payer les frais d'inscription au lieu d'assurer la parité des genres dans leurs listes.

L'absence de contraintes est le véritable talon d'Achille de cette réforme incitatrice, suivie donc seulement sur base volontaire par les dirigeant-es des partis. Il va falloir de nombreuses années avant de pouvoir mesurer les retombées positives de cette nouvelle loi. En attendant, les Congolaises vont probablement devoir se serrer les coudes pour se frayer une place dans les rangs des partis.

Aussi devront-elles faire face à de nombreux obstacles structurels qui demeurent, tels que la précarité économique (61 % des Congolaises vivent sous le seuil de pauvreté), l'important taux d'analphabétisme et l'abandon de la scolarisation lié aux mariages précoces et au travail. L'accès à l'éducation est un enjeu démocratique majeur car elle est indispensable au renforcement des capacités des femmes pour le plein exercice de leur citoyenneté.

Le 29 janvier dernier, lors de la séance inaugurale de la nouvelle Assemblée nationale de la RD Congo, dominée par une majorité pro-Thisekedi, 64 femmes siégeaient parmi 477 député-es². Elles étaient 50 aux législatives nationales de 2018. Certes, il y a eu une légère amélioration, mais ce chiffre demeure interpellant dans un pays où les femmes représentent 52 % de la population. Dans certaines provinces, comme au Kasai, en Ituri, à Sankuru, à Mongala, à la Tshuapa ou au Sud-Kivu, aucune femme n'a été élue à la députation nationale³.

La démocratie ne se limite pas aux scrutins

Les stéréotypes ont la vie dure en ce qui concerne les capacités des femmes à participer dans la sphère publique et dans la prise de décisions qui les concernent. C'est un défi qui transcende la RD Congo et touche aussi les pays européens, qui se targuent pourtant de leurs valeurs progressistes. De manière générale, il y a du pain sur la planche pour parvenir à un changement des mentalités en faveur de l'égalité des genres et d'une démocratie inclusive.

Beaucoup de Congolaises y croient fermement et ont créé des réseaux d'entraide pour la préparation des dernières campagnes électorales, même entre des candidates de partis adverses⁴. Elles ont rappelé leurs convictions les plus profondes : **les droits civils et politiques sont des droits inaliénables pour toutes et tous les citoyen-nes de la RD Congo**. La démocratie que le peuple congolais mérite ne se construira jamais sans les femmes.

Il incombe au gouvernement congolais de mettre en place des mesures pro-pices pour changer la donne, même dans ses propres cénacles. Cependant, la Belgique peut largement y contribuer en apportant un soutien sans faille aux projets d'éducation civique portés continuellement par les organisations de la société civile. Certes, ce fut le cas durant les dernières élections, mais il convient d'agir de manière plus opportune sans attendre la dernière ligne droite. Les prochaines élections se préparent dès maintenant ! C'est ainsi que les Congolaises parviendront, tôt ou tard, à réclamer la place qui est la leur. **C'est ainsi, goutte à goutte, que les petits ruisseaux deviendront des grandes rivières.**

Alejandra Mejia Cardona

La démocratie que le peuple congolais mérite ne se construira jamais sans les femmes.

2. La liste définitive sera établie le 12 mars 2024 après la fin des contentieux

3. Législatives provinciales : 66 femmes recensées sur les 688 députés élus en RDC", Radio Okapi, 22/01/24

4. Voir AIDPROFEN, organisation soutenue, entre autres, par Protection internationale et 11.11.11

Les principes de la démocratie.



Les principes clés de la démocratie sont les mêmes et peuvent contribuer à une gouvernance stable et transparente, quel que soit l'État dans lequel ils s'appliquent. Il n'y aurait pas de formes de démocratie propre à chaque État ou à chaque continent.

Une autre forme de démocratie à l'Africaine.

La réélection du président Félix Antoine Tshisekedi en République Démocratique du Congo (RDC) après le scrutin du 20 décembre 2023 nous invite à nous questionner sur les thématiques de démocratie et de bonne gouvernance. Celles-ci ont eu lieu avec un retard dans le vote, car dans certains villages et autres endroits, les bureaux de vote ont continué de fonctionner jusqu'au 22 décembre, soit trois jours après la date officielle du scrutin. Les élections ont été organisées dans un contexte très tendu, caractérisé par des troubles causés par des mouvements armés.

La démocratie ne se limite pas seulement aux élections, il s'agit aussi de l'effectivité de plusieurs grands principes qui doivent être respectés et mis en œuvre. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer **la séparation des pouvoirs (législatif, exécutif, judiciaire) ; la souveraineté du peuple ; la coexistence de plusieurs partis politiques ; l'égalité des droits ; le respect des libertés (d'expression, d'association, de la presse, etc.)**

La démocratie ne se limite pas seulement aux élections, il s'agit aussi de l'effectivité de plusieurs grands principes qui doivent être respectés et mis en œuvre.



La participation ne consiste pas seulement à voter le jour des élections, bien que ce soit certainement sa forme la plus notable. Les candidat-es doivent expliquer clairement et par un débat contradictoire quels sont leurs plans, leurs projets de développement du pays et comment ils comptent les mettre en œuvre. Mais, actuellement en RDC, la tendance est que chaque candidat-e travaille au profit des membres de son ethnie.

Principes clés de la démocratie.

Il n'y a pas de démocratie adaptée au contexte africain ou de démocratie propre à l'Afrique¹, à l'Europe ou à d'autres continents. En effet, les principes de la démocratie sont les mêmes. Une fois mis en œuvre, ils peuvent produire les mêmes résultats d'épanouissement des peuples, de libertés et de respect des droits humains.

1. Biléou Sakpane-Gbati, 2011, "La démocratie à l'africaine", Éthique publique [Online], vol. 13, n° 2

En démocratie, les citoyen·nes doivent participer effectivement à la prise de décision : le peuple a son mot à dire. Les citoyen·nes confient des pouvoirs aux personnes qu'ils et elles élisent, et celles et ceux-ci sont chargé·es d'utiliser ces pouvoirs pour enrichir l'entièreté de leur communauté. Les hommes et femmes politiques sont responsables devant le peuple, doivent agir conformément à sa volonté et ont le devoir de ne pas abuser de leur pouvoir pour s'enrichir et enrichir leurs proches. Lorsque des gouvernements autoritaires prennent le contrôle des journaux et des chaînes d'information, lorsqu'ils entravent et intimident les organisations de la société civile, il devient trop facile de dissimuler la corruption et les abus de pouvoir au public. **Il devient plus difficile pour le peuple de demander au gouvernement de rendre des comptes le jour des élections.**

Le gouvernement doit rendre des comptes au peuple, ne pas abuser dans sa gestion ou s'enrichir au détriment de ce dernier. Les organisations de la société civile doivent avoir accès à l'information et au mode de gestion afin que la corruption ne soit pas dissimulée. La gestion des entreprises publiques et le recrutement des fonctionnaires doivent être effectués de manière transparente. Les opinions politiques des citoyen·nes doivent être respectées, car la démocratie a pour substance l'ouverture de la pensée et de l'expression. **Tous les partis politiques d'opposition, de gauche ou de droite, doivent avoir les mêmes chances dans la conquête du pouvoir.** La liberté économique est d'une importance capitale, car elle permet aux communautés de se développer et de développer l'économie nationale pour la rendre forte et moins dépendante des importations.

Démocratie et Droits humains.

Un grand débat existe en ce qui est du respect de droits humains comme condition d'effectivité de la démocratie. Pour certain·es, la démocratie ne peut exister sans droits humains et pour d'autres, les droits humains ne sont qu'une construction idéologique occidentale qui n'est pas une conditionnalité pour la démocratie et le développement dans un pays.

L'Afrique prête pour la démocratie.

« L'Afrique ne serait pas prête pour la démocratie ! », a dit l'ancien président français Jacques Chirac (1995-2007). Bien sûr qu'elle est prête. En RD Congo, par exemple, **le pays vient d'accomplir quatre cycles électoraux de 2006 à 2023.** Ceci est un signe que les valeurs démocratiques pénètrent de plus en plus les mentalités des citoyen·nes congolais·es, et qu'il serait inadmissible de prendre le pouvoir par les armes.

La démocratie est une valeur africaine.

Les affaires du village se réglaient autour « des arbres à palabres » avec la participation des populations ou leurs représentant·es : c'était le temps de légiférer, de décider, de juger... Dès lors, on peut sans équivoque établir un parallèle entre la structure des « chefs traditionnels et notables » et celle des « chefs d'État et notables ».

Les chefs traditionnels n'exerçaient pas seuls le pouvoir, les notables participaient à la prise des décisions et étaient consultés. Celui qui emportait l'adhésion populaire était intronisé, comme le montre l'exemple des peuples du nord du Togo. Ceci démontre que la démocratie est aussi une valeur africaine. Ce modèle d'organisation du pouvoir par la suite sera mis à mal par la colonisation et la décolonisation ².

L'Afrique est prête pour la démocratie, malgré les récents coups d'État observés au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Malgré ces défis, le continent poursuit son chemin vers la démocratie.

En conclusion, l'Afrique fait face à des défis dans sa quête démocratique, mais elle progresse néanmoins vers une gouvernance basée sur les principes universels de la démocratie. Malgré les obstacles tels que les coups d'État et les troubles politiques, les valeurs démocratiques sont ancrées dans les sociétés africaines, comme en témoigne l'engagement croissant des citoyen·nes dans le processus électoral et la participation politique.

Malgré les obstacles tels que les coups d'État et les troubles politiques, les valeurs démocratiques sont ancrées dans les sociétés africaines, comme en témoigne l'engagement croissant des citoyen·nes dans le processus électoral et la participation politique.

Il est crucial de reconnaître que la démocratie n'est pas simplement une question d'élections, **mais aussi de respect des droits individuels, de transparence gouvernementale et de responsabilité des dirigeant·es envers leurs citoyen·nes.** En s'appuyant sur les traditions participatives ancestrales et en s'adaptant aux réalités modernes, l'Afrique peut consolider ses institutions démocratiques et promouvoir le développement durable et l'épanouissement de ses peuples.

Ainsi, l'Afrique est prête pour la démocratie et elle continue d'affirmer son engagement envers ces idéaux, non seulement comme un héritage historique, mais aussi comme un chemin vers un avenir de prospérité et de liberté pour tous·tes ses habitant·es.

Marina Muvughe

2. Biléou Sakpane-Cbati, 2011, "La démocratie à l'africaine", Éthique publique [Online], vol. 13, n° 2

Les Assemblées citoyennes peuvent-elles apporter un nouveau souffle à notre démocratie ?



L'un des modèles les plus progressistes au niveau mondial en matière de démocratie participative se trouve à Eupen, en Belgique. Les Assemblées citoyennes, loin d'être illusoires, offrent un espace propice au débat calme ainsi qu'à la prise de décisions politiques alignées sur les aspirations des citoyen·nes, à condition de mettre en place des règles claires. Ce modèle sert également de référence pour la participation citoyenne en Région bruxelloise et en Wallonie.

Depuis un certain temps, les démocraties occidentales font face à une désaffection croissante, voire à un rejet, de la part d'un nombre grandissant de citoyen·nes. L'abstention électorale émerge ainsi comme un phénomène significatif en Occident. Par conséquent, les partis politiques et les personnalités publiques semblent constamment en campagne électorale. Ces dernier·es cherchent à persuader les électeurs et électrices potentiel·les plutôt que de se concentrer sur des actions politiques à long terme, notamment en raison des pressions médiatiques constantes. Un phénomène d'autant plus exacerbé depuis la pandémie de Covid-19, qui a augmenté la défiance observée à l'égard des institutions démocratiques.

En réalité, les partis politiques témoignent d'une méfiance similaire envers les citoyen·nes et sont souvent réticent·es à les consulter en dehors des échéances électorales. Cependant, la mise en place de processus impliquant les citoyen·nes présente une opportunité de favoriser un débat politique plus calme et de faciliter un dialogue constructif entre les représentant·es élu·es et la population, pourvu que des règles claires soient bien définies.

Une avancée démocratique au cœur de la Belgique

Ainsi, le paysage de la démocratie participative trouve l'une de ses formes les plus avancées en Belgique au cœur de la Communauté germanophone. À partir de 2011, confronté·es à un désintérêt croissant envers la démocratie, même au sein de cette petite communauté d'environ 78 000 habitant·es, plusieurs parlementaires germanophones optent pour la mise en place d'un processus novateur. Ainsi, en février 2019, un décret instituant le « dialogue citoyen



permanent » (aussi connu sous le nom de « Permanent Bürgerdialog ») est adopté à l'unanimité. Sa distinction unique à l'échelle mondiale réside dans son lien presque institutionnel avec une assemblée législative, ainsi que sa permanence inhérente à sa nature.

Ce mécanisme, pourvu de moyens financiers et d'une équipe dédiée, intègre tous les éléments nécessaires pour garantir que les délibérations citoyennes soient à la fois efficaces et légitimes. En particulier, il introduit le concept fondamental de sélection aléatoire des citoyen·nes. **En effet, le tirage au sort offre à chaque membre de la société la possibilité de s'engager dans le processus démocratique, peu importe son profil.** Dans les structures traditionnelles, telles que les associations ou les partis politiques, les individus qui s'impliquent sont souvent issus de milieux socio-économiques privilégiés. L'utilisation du tirage au sort vise à corriger cette tendance en invitant des citoyen·nes moins habitués·es à prendre la parole. Ce système garantit ainsi une plus grande diversité d'expériences, de perspectives et de propositions, potentiellement plus en phase avec les préoccupations concrètes de la population.

Une nouvelle dynamique entre représentant·e et citoyen·ne

Concrètement, une invitation est adressée à un échantillon de citoyen·nes, reflétant la diversité de la population en termes d'âge, de sexe, de situation socio-économique, et autres critères pertinents. Parmi les personnes qui acceptent l'invitation, un tirage au sort est alors effectué pour la sélection finale. Une Assemblée citoyenne, composée de vingt-cinq à cinquante membres choisis·es au hasard, s'immerge alors

« Chaque citoyen·ne a le droit de participer directement à la démocratie, sans passer par l'élection de représentant·es politiques. »

dans chaque sujet, écoute des expert·es et débat durant plusieurs week-ends, sous la supervision de professionnel·les.

Avec des parcours et des perspectives variés, les participant·es doivent harmoniser les opinions divergentes pour l'intérêt commun, puis rédiger des recommandations transmises au Parlement germanophone. Enfin, les politicien·nes ont un an pour mettre en œuvre – ou non – ces recommandations, en justifiant chaque décision.

Le premier thème abordé, en 2019, concerne l'amélioration des conditions pour les travailleur·euses et les patient·es dans le secteur de la santé. Quelques mois plus tard, la pandémie de Covid-19 met la santé au centre des préoccupations mondiales. L'Assemblée citoyenne, loin des réactions impulsives politiques et des influences médiatiques, élabore alors quatorze recommandations visant à optimiser la structure et la coordination des services de santé. Cette démarche citoyenne, réalisée en pleine crise sanitaire, a ainsi permis de dégager des solutions concrètes pour l'avenir du territoire.

Dès lors, illusion ou renaissance de la démocratie ?

Les Assemblées citoyennes dans la sphère germanophone ont été enrichissantes, avec des débats animés lors des deux premiers cycles sur la santé et l'éducation inclusive. Cependant, déterminer quelles recommandations sont effectivement adoptées demeure complexe. **Dans l'ensemble, ces assemblées permettent aux citoyen·nes de se sentir écouté·es en fournissant des explications détaillées des décisions politiques, favorisant ainsi un dialogue plus constructif.**

Des initiatives participatives voient également le jour en Région bruxelloise et au Sénat. En Wallonie, une Commission délibérative, constituée de trente citoyen·nes et dix élu·es, propose au Parlement wallon l'adoption d'un tel mécanisme avant les élections de juin 2024 (voir encadré).

Ainsi, chaque territoire doit trouver ses propres méthodes, mais il est crucial de les encadrer pour éviter les tensions politiques et les déceptions citoyennes. L'expérience confirme que, lorsque ces Assemblées citoyennes

« La principale critique affirme que ces forums citoyens sont des leurres démocratiques, dépourvus de pouvoir décisionnel et ignorés par les autorités politiques. »

sont correctement encadrées, sans pressions électorales ou médiatiques, elles offrent à chacun·e la possibilité de s'engager dans des discussions sereines et constructives, indiquant ainsi un renouveau démocratique en marche.

Promouvoir la démocratie participative à Bruxelles et en Fédération Wallonie-Bruxelles

Plus proche de nous, pour améliorer ou s'engager dans la démocratie participative à Bruxelles et en Fédération Wallonie-Bruxelles, il existe plusieurs avenues à explorer. Tout d'abord, il est essentiel de saisir les opportunités déjà existantes en participant activement aux initiatives de démocratie participative mises en place dans la région. **Ces actions peuvent se présenter sous diverses formes, comme des réunions publiques, des discussions entre citoyen·nes ou des débats structurés.** En s'impliquant dans ces processus, les citoyen·nes peuvent contribuer à façonner les politiques publiques et à faire entendre leurs préoccupations. Par exemple, à Bruxelles, des initiatives telles que « Bruxelles Participation » organisent régulièrement des événements et des consultations pour permettre aux citoyen·nes de s'exprimer sur des questions qui les concernent. En Fédération Wallonie-Bruxelles, des commissions délibératives sont également mises en place pour encourager la participation citoyenne dans le processus législatif.

Les citoyen·nes peuvent aussi jouer un rôle actif en encourageant les autorités locales à soutenir de nouvelles initiatives de démocratie participative ou en mobilisant la société civile pour les appuyer. Par exemple,

« Cependant, cette démarche exige d'être délimitée, sinon elle pourrait engendrer des tensions ou des manipulations politiques ainsi que des désillusions parmi les citoyen·nes. »

il est possible de s'engager dans la création de conseils citoyens dans les quartiers ou d'organiser des débats sur des sujets comme l'éducation ou l'environnement. De plus, la formation et la sensibilisation des citoyen·nes demeurent essentielles afin de renforcer la démocratie de façon plus générale. Des ateliers, séminaires et campagnes de sensibilisation peuvent informer sur les enjeux démocratiques et préparer à participer activement aux processus décisionnels. Ainsi, en fournissant les connaissances et les compétences nécessaires, **ces initiatives peuvent encourager une participation plus active et engagée des citoyen·nes en Belgique ainsi que partout ailleurs.**

Pour aller plus loin

1. L'historien et écrivain belge David Van Reybrouck a publié un ouvrage de référence qui a remporté un très large succès international : « Contre les élections », 2014, Editions Actes Sud.
2. L'excellent documentaire « Elections, piège à cons ? » par le réalisateur François Gonze, fait le tour des innovations démocratiques en Belgique. Diffusé sur La Une le 7 février 2024 en prime time, il est désormais en streaming gratuit sur Auvio.be
3. Une analyse détaillée sur le modèle germanophone : « Le dialogue citoyen permanent en Communauté germanophone », Christophe Niessen, Min Reuchamps, Courrier hebdomadaire du CRISP, 2019/21 (n°2426), pages 5 à 38. Téléchargeable sur Crisp.be > Courrier hebdomadaire/ puis faire une recherche par mots-clefs.

LE PARLEMENT WALLON A ÉTÉ TOUCHÉ PAR DE NOMBREUX SCANDALES RÉVÉLÉS EN 2022 ET IMPLIQUANT LE GREFFIER, LE PRÉSIDENT ET SON BUREAU¹. IL EN RESSORT UNE IMAGE DÉSASTREUSE DU FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE EN WALLONIE.

Des initiatives citoyennes tentent aujourd'hui d'y remédier. Ainsi, le collectif Cap Démocratie², à travers une pétition, **a réussi à récolter plus de 3 000 signatures, ce qui a permis de proposer un thème pour une Commission délibérative au sein du parlement wallon.** Voici le thème : débattre de l'opportunité de créer en Wallonie une Assemblée de citoyen·nes tiré·es au sort, sur le modèle exemplaire de la Communauté germanophone de Belgique (lire l'article ci-contre). En juin 2023, les député·es wallon·nes ont voté à l'unanimité pour ce thème. Une Commission délibérative mixte a dès lors été mise en place en septembre. Celle-ci était composée de trente citoyen·nes tiré·es au sort et de dix élu·es (réparti·es entre les différents partis politiques). Durant quatre mois, la Commission a auditionné des représentant·es du Dialogue citoyen germanophone, des universitaires expert·es en démocratie participative, des juristes, ... Et a débattu d'un processus citoyen à instaurer en Wallonie.

La Commission a finalisé ses travaux le 25 février dernier et rendu trente recommandations au parlement wallon³. Voici le modèle qu'elle propose. Un Conseil mixte composé de trente citoyen·nes tiré·es au sort et dix élu·es, serait chargé de sélectionner les thèmes à débattre. Selon le thème, le débat aurait ensuite lieu, soit au sein d'une Assemblée 100 % citoyenne, soit au sein d'une Assemblée mixte (citoyen·nes et élu·es). **Les politiques auraient donc un pouvoir d'influence (choix des thèmes, participation à une Assemblée), ce qui comporte un risque d'orienter le processus selon des intérêts partisans.** Des balises devront sans doute être instaurées pour éviter cette dérive possible. Aux termes des travaux, l'Assemblée émettrait des recommandations au parlement wallon. Celui-ci devrait motiver le rejet ou l'acceptation des recommandations, à l'instar du modèle germanophone. Les responsables politiques resteraient en charge des décisions, mais devraient tenir compte de l'avis des citoyen·nes, sans quoi ils et elles perdraient leur crédibilité. Le Conseil mixte serait ensuite chargé du suivi des recommandations, notamment par le biais d'une consultation populaire régionale. La Commission propose également des mesures concrètes pour favoriser la participation de toutes et tous, par l'instauration d'un « congé démocratie » et la garde d'enfants par exemple.

Le parlement wallon va désormais se prononcer sur ces trente recommandations avant les élections de juin 2024. Ce modèle de participation citoyenne devrait alors entrer en vigueur au début de la législature suivante.

Christophe Haveaux

1. Tous les détails sur Wikipedia > Affaire du Greffier.
 2. <https://www.capdemocratie.be>
 3. Disponibles ici : <https://www.parlement-wallonie.be/publication-du-rapport-adopte-par-la-premiere-commission-deliberative-du-parlement-de-wallonie>



Alda Greoli :

Une Voix Inspirante pour la justice et la Paix

La motivation initiale d'Alda Greoli à s'engager dans les actions pour la justice et la paix découle d'un parcours citoyen et militant profondément enraciné. Son implication dans diverses associations locales, son travail auprès des mutuelles chrétiennes et sa participation à des projets de coopération internationale en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient ont façonné son engagement en faveur de la cohésion sociale et de la paix. Pour Alda, la paix est bien plus qu'une absence de conflit ; elle est le pilier essentiel permettant à la démocratie de s'épanouir et aux citoyen-nés de participer pleinement à la vie de la société.

Son ascension à la présidence de l'association Justice & Paix résulte d'un parcours professionnel dédié à la défense du modèle associatif et d'un réseau solide de connaissances en Belgique et à l'étranger. Son engagement enraciné dans des convictions philosophiques chrétiennes a été un moteur essentiel de sa présidence au sein de Justice & Paix. Bénévole au sein d'associations locales, Alda a cultivé une passion ardente pour les questions sociales et humanitaires. Cette passion l'a guidée tout au long de sa carrière, **la propulsant dans des rôles de leadership au sein d'organisations dédiées à la solidarité et à la coopération internationale.**

En tant que présidente, Alda défend les objectifs démocratiquement définis par le conseil d'administration. Son objectif principal est de contribuer à l'édification d'une société plus juste et pacifique en mobilisant les bénévoles, les travailleur-euses et les membres de l'association. Son engagement en faveur de l'éducation permanente et de la coopération internationale témoigne de sa volonté de faire progresser la cause de la justice et de la paix à l'échelle mondiale.

En tant que présidente de notre association, Alda privilégie la collaboration et la solidarité au sein de son équipe, préférant être un chien berger qui guide plutôt qu'un loup solitaire qui impose. Elle est en plus une responsable inspirante qui sait rallier les cœurs et les esprits autour d'une cause commune. Son leadership éclairé et sa capacité à communiquer avec empathie et conviction font d'elle un catalyseur du changement, capable de mobiliser les énergies et les ressources nécessaires pour faire avancer la mission de Justice & Paix.

Alda tire sa fierté des projets et des initiatives réalisés par Justice & Paix sur le terrain, notamment en **République Démocratique du Congo et dans le domaine des droits des travailleur-euses dans les exploitations minières.** Elle met en avant les partenariats fructueux avec des organisations telles que BePax, Magma et Caritas, qui renforcent l'impact de l'association dans la société. Son engagement personnel va au-delà des discours et des réunions ; Alda est profondément investie sur le terrain, là où les enjeux sont les plus pressants et les besoins les plus criants.

Son engagement en faveur de l'éducation permanente a été reconnu, illustrant l'ampleur de l'impact de Justice & Paix sur la société. Alda encourage les femmes à s'engager pour le changement social et la justice, soulignant l'importance de leur mobilisation collective pour construire un monde plus équitable et démocratique, où hommes et femmes travaillent ensemble pour un avenir meilleur.

En tant que présidente de Justice & Paix, Alda Greoli incarne la vision d'un monde où la justice sociale et la paix durable ne sont pas de simples idéaux, mais des réalités tangibles. Son leadership visionnaire, sa détermination inébranlable et son engagement sans faille font d'elle une force motrice pour le changement, inspirant les autres à se joindre à elle dans cette noble quête pour un monde meilleur.

**Sifa Aline Karubara
& Marie- Hortence Edzimbi**

BRÈVES

VENUE DE NOTRE PARTENAIRE SŒUR ESPÉRANCE MUSIMWA

Sœur Espérance Musimwa est une avocate qui travaille auprès de la Commission diocésaine Justice & Paix de Bukavu, partenaire de longue date de la Commission Justice & Paix Belgique. Elle s'est toujours dévouée, cœur et âme, à la lutte pour le respect des droits humains en mettant l'accent sur la défense des violences sexistes et sexuelles faites aux femmes de sa région. Elle a pu nous faire l'honneur de sa présence durant une tournée de plaidoyer qui s'est tenue du 8 au 25 mars, dans le contexte de la Campagne Carême co-portée par Entraide et Fraternité et Justice & Paix. À cette occasion, Sœur Espérance a porté la voix des plus démunis dans le contexte de conflits et de pillage des ressources naturelles minières dont est aujourd'hui victime la région des Kivus.



ORGANISATION D'UN ATELIER SUR LES CONFLITS EN RDC DANS LE CADRE DU SOMMET CITOYEN EUROPÉEN

Justice & Paix, en coalition avec Caritas International, Cordaid, Entraide et Fraternité, 11.11.11, et EurAc, a participé à l'organisation d'un atelier sur les conflits en RD Congo à destination des organisations de la société civile belges et européennes. Celui-ci a eu lieu le 22 mars dernier, dans le cadre du Sommet citoyen européen lancé par les coupoles d'ONG francophones et néerlandophones, respectivement le CNCD-11.11.11 ainsi que 11.11.11. Comment analyser les causes profondes des conflits armés ? Comment plaider pour leur prévention et résolution ? Nous avons cherché des pistes en compagnie de nos partenaires congolais-es, que nous avons eu le plaisir d'accueillir en visite en Belgique durant tout le mois de mars.





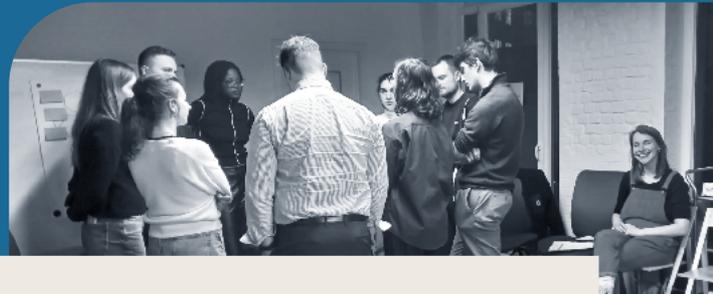
Justice & Paix

Depuis le début du mois de février, nous avons lancé le projet
« **CONFLITS INTERNATIONAUX : DÉPASSER LES CLICHÉS,
S'OUTILLER FACE AUX CRISES** »
qui a réuni près d'une vingtaine de jeunes !

Elles et ils se sont mobilisé-es autour des enjeux sur les discours simplistes, complotistes et des enjeux internationaux dans une volonté d'approfondir leurs compétences dans ce domaine, mais aussi de ne pas se sentir impuissant-e face aux actualités ainsi qu'aux diverses sources d'informations parfois contradictoires.

Dans ce cadre, deux animations grand public seront proposées les 18 avril (Bruxelles) et 25 avril (Louvain-la-Neuve), de 18h30 à 20h30. Il s'agira d'un résumé de tout

le riche contenu qui aura été abordé et débattu par ce groupe de jeunes. Des informations plus détaillées sont disponibles sur notre site internet.



**ABONNEMENT DE SOUTIEN
AU "POUR PARLER DE PAIX"
DE JUSTICE & PAIX
À PARTIR DE 15 €
À VERSER SUR LE COMPTE
BE30 0682 3529 1311
Communication: DON PPPX**

DONS

**Soutien financier : déductible fiscalement
à partir de 40€ par an.**

À verser au compte BE30 0682 3529 1311
avec la mention "DON".

Pour tout renseignement à propos d'un don ou d'un legs,
merci de bien vouloir prendre contact :

Tél. +32 (0)2 896 95 00 - samia.mhaoud@justicepaix.be

CONTACTS

Alda Greoli, *présidente*

Quentin Hayois, *secrétaire général*

Samia Mhaoud, Patrick Balemba, Martin Dieu, Alejandra Meija,
Emmanuel Tshimanga, Mikael Franssens, Laure Didier,
Anisoara Tulvan, Astrid N'Singa et Sarah Verriest,
permanent-es

Volontaires ayant collaboré à ce numéro :

Paulin Mbecke, Marina Muvughe, Christophe Haveaux,
Nathalie Vanaubel, Sifa Aline Karuba, Marie-Hortence Edzimbi

Design : www.acg-bxl.be

Dessin : <http://lucilevanlaecken.com/>

N'hésitez pas à nous contacter !

Commission Justice et Paix
francophone de Belgique, asbl
Chaussée Saint-Pierre, 208
B- 1040 Etterbeek - Belgique

Tél. +32 (0)2 896 95 00

E-mail : info@justicepaix.be

[facebook.com/justicepaix](https://www.facebook.com/justicepaix)

Twitter : [@Justice_et_Paix](https://twitter.com/Justice_et_Paix)

www.justicepaix.be

